



### **MOTION ADOPTÉE PAR LES PARTICIPANTS**

Nous, femmes députées ivoiriennes, nous sommes réunies pour établir notre Caucus de femmes parlementaires. Notre réunion s'est tenue du 31 octobre au 2 novembre 2013, à l'Assemblée nationale ivoirienne. Nous avons invité des hommes parlementaires et des fonctionnaires de l'Assemblée nationale à se joindre à nos travaux. Notre réunion était organisée avec.

Nous remercions l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire et l'Union interparlementaire (UIP) qui nous ont appuyés dans l'organisation de notre réunion. L'UIP a apporté un grand soutien à nos travaux par le truchement de l'expertise de membres de forums de femmes parlementaires du Rwanda et du Gabon, que nous remercions d'avoir été à nos côtés. Nous avons également grandement bénéficié des *Lignes directrices pour forums de femmes parlementaires*, publié par l'UIP en 2013, qui ont éclairé nos délibérations.

L'objectif de notre réunion était d'étudier toutes les étapes de création d'un forum de femmes parlementaires, de comparer des enseignements tirés des expériences d'autres forums existants de par le monde et, sur ces bases, de procéder à l'établissement de notre forum de femmes parlementaires de Côte d'Ivoire.

L'amélioration de la situation des femmes ivoiriennes est pour nous une priorité pour laquelle nous sommes déterminées à travailler. Nous voulons mettre notre position d'influence en tant que législateurs au service des droits des femmes, de l'égalité des sexes et de la prise en compte du genre par le travail parlementaire. Femmes et hommes, nous avons jugé essentiel d'avoir un espace au sein duquel nous pouvons nous rassembler, unir nos efforts et travailler ensemble pour atteindre ces objectifs communs.

Sur cette base, nous avons décidé d'établir le Caucus des femmes parlementaires de Côte d'Ivoire, Caucus Fempaci en abrégé. Le Caucus Fempaci a pour vocation de permettre aux femmes parlementaires ivoiriennes d'agir ensemble et en solidarité en faveur des droits des femmes, de l'égalité des sexes et de la prise en compte du genre par le travail parlementaire.

Nous avons rédigé le Règlement ci-joint, portant création du Caucus des femmes parlementaires de Côte d'Ivoire et avons chargé la doyenne d'âge des femmes députées ivoiriennes de convoquer une Assemblée générale constitutive pour faire entrer en vigueur ce règlement.

Assemblée nationale, Abidjan, Côte d'Ivoire,  
Le 2 novembre 2013.